

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 376 DU JEUDI 17 AVRIL 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Présidentielle

53 partis politiques réclament la candidature du général Mamadi Doumbouya



Présidentielle, vague de démissions à l'UFDG P.2



Cellou Dalein tire les choses au clair

Paysage politique P.4



Dr Ben Youssef Kéita se lance dans une nouvelle aventure

M'Bany Sangaré tourne la page au RPG P.3



« Je préfère que le GI Doumbouya continue par rapport à un autre Guinéen »

Edito à vue d'Aigle

Le recensement biométrique et ses enjeux !

Comme annoncé quelques jours plus tôt, le recensement biométrique a effectivement démarré le mardi 15 avril 2025 dans les différentes communes de Conakry. Une cérémonie inaugurale s'est organisée à cet effet à l'École des sourds-muets de Kaloum, en présence du ministre du secrétaire général de la Présidence (le général Amara Camara), du ministre directeur de cabinet à la Présidence (Djiba Diakité), du haut commandant de la gendarmerie nationale, du chef d'État-major des armées, du ministre de la Défense nationale et du ministre de la Sécurité...

Utilisation des talkies-walkies P.5

L'ARPT donne un délai de deux mois aux utilisateurs pour se procurer un agrément

Amara Camara à Boké P.3

« Cultivons la diversité dans un esprit de paix et de fraternité... »

Axe Kindia-Mamou P.4

21 milliards gnf emportés dans une attaque à main armée

Édito à vue d'aigle



Le recensement biométrique et ses enjeux !

Comme annoncé quelques jours plus tôt, le recensement biométrique a effectivement démarré le mardi 15 avril 2025 dans les différentes communes de Conakry. Une cérémonie inaugurale s'est organisée à cet effet à l'École des sourds-muets de Kaloum, en présence du ministre du secrétaire général de la Présidence (le général Amara Camara), du ministre directeur de cabinet à la Présidence (Djiba Diakité), du haut commandant de la gendarmerie nationale, du chef d'État-major des armées, du ministre de la Défense nationale et du ministre de la Sécurité.

Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le général 2ème section, Elhadj Ibrahima Kalil Condé, a rappelé que ce recensement biométrique qui vient de démarrer est la concrétisation de la vision du président Mamadi Doumbouya. Cette opération vise à doter chaque citoyen d'une identité unique, biométrique et infalsifiable, intégrant les

empreintes digitales et l'iris. Le 1er avril dernier, on le sait, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, à travers un décret lu à la télévision nationale, a fixé la date du référendum constitutionnel au 21 septembre 2025. Pour respecter ce délai, des dispositions doivent être prises par les autorités, notamment le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, à travers la Direction nationale des Affaires politiques et de l'Administration électorale et la Coordination du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil. Le mardi 08 avril 2025, les 3000 kits restants pour l'enrôlement biométrique ont été reçus à l'aéroport international Ahmed-Sékou-Touré par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Il est à espérer vivement que les choses se passeront dans de bonnes conditions aussi bien dans les 33 préfectures du pays que dans les ambassades. Les opposants au CNRD continuent pour leur part d'accuser le tombeur d'Alpha Condé de vouloir s'accrocher au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Au lendemain de leur prise du pouvoir, le général Mamadi Doumbouya et ses compagnons ont promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne devrait être candidat. Mais beaucoup d'eau a entre-temps coulé sous le pont enjambant le marigot sociopolitique guinéen. Des mouvements et autres manifestations de soutien à la candidature de l'actuel locataire du Palais Mohammed V ne se comptent plus aux quatre coins du pays, au grand dam des Forces vives de Guinée, qui ont en leur sein le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré.



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Présidentielle, vague de démissions à l'UFDG Cellou Dalein tire les choses au clair

Le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a participé à l'assemblée générale hebdomadaire de son parti, le samedi, 12 avril 2025 par visioconférence depuis son pays d'exil. Mamadou Cellou Dalein Diallo a abordé sans complaisance, la situation que traverse son parti suite à la vague de démission de ses anciens collaborateurs, sans oublier sa participation ou non aux prochaines échéances électorales.



L'UFDG enregistre ces derniers temps, des démissions et exclusions des cadres non des moindres. La plupart de ces départs ont affiché leur rapprochement des autorités de la transition. C'est le cas de Cellou Baldé, Mamadou Maladho Diallo ou encore Joachim Baba Millimouno. Mamadou Cellou DIALLO n'est pas contre ces départs. D'ailleurs, il se montre confiant que cela n'affectera nullement sa conviction politique.

Dans son intervention, l'ancien Premier ministre a évoqué le cas de disparitions et autres crimes commis sous le CNRD qui sèment la terreur dans les rangs des opposants.

« Ils ont organisé des disparitions forcées des voix dissonantes qui n'avaient pas d'armes létales mais qui ne faisaient que critiquer des dérives de la junte. Aujourd'hui nul d'entre nous ne sait si ces messieurs sont vivants ou morts. Alors en entendant ça, ils disent que l'UFDG est contre la junte. On n'est pas contre la junte mais on n'est contre les pratiques liberticides qui privent les guinéens de leurs droits à la liberté d'expression, d'association, de réunion, ... c'est ça l'UFDG », a rappelé l'opposant. Pendant ce temps, le parti UFDG se vide. De Ousmane Gaoual Diallo, Cellou Baldé, Mamadou Maladhô Diallo ou encore Joachim Baba Millimouno, tous ces cadres ont décidé aujourd'hui d'abandonner pour la plupart leur leader pour se rapprocher du pouvoir en place.

Ces départs ne semblent pas affecter Cellou Dalein. Il demande à ces démissionnaires d'aller profiter des privilèges du pouvoir si c'est ce qui leur manque.

« Ceux qui sont fatigués de défendre ces valeurs, mais qu'ils peuvent partir. Nous sommes pour la liberté de choix, les ci-

toyens choisissent leurs dirigeants. Ceux qui ont compris ce combat là avec nous jusqu'à maintenant, s'ils sont fatigués et qu'ils pensent qu'il faut aller à la soupe ou aller ailleurs ou se reposer, mais qu'ils le fassent et qu'ils nous laissent tranquille », a-t-il déclaré.

Les élections.

Après l'expiration des trente-six mois pour le retour à l'ordre constitutionnel, les partis politiques hostiles à la conduite de la transition, se montrent plus en plus méfiants des engagements pris par le CNRD. D'autant plus qu'une cacophonie est créée et alimentée par le Premier ministre Bah Oury et le ministre porte-parole du gouvernement autour de l'organisation ou pas des élections cette année. Mais la possible candidature du Général Mamadi Doumbouya même si elle n'est pas déclarée officiellement semble de plus être une option pour les membres du gouvernement. À cette allure, le principal opposant au régime déchu n'envisage pas de s'associer à une telle élection.

« Lorsqu'on a dit qu'on va aller aux élections et donner le pouvoir à celui que le peuple aura choisi avec une élection libre et transparente, nous avons applaudi. Mais on n'est pas prêt à participer à une mascarade électorale qui ne vise que entre guillemets, qu'à légitimer un pouvoir qui a été pris par les armes dont le peuple de Guinée ne veut pas. On ne veut pas de mascarade électorale, on veut des élections libres et transparentes pour que le peuple choisisse leurs dirigeants à tous les niveaux », a dénoncé l'opposant.

Au lendemain du 05 septembre, le président de l'UFDG affirme

que l'objectif de la junte c'était de rester le plus longtemps possible au pouvoir et de le rendre au civil.

« C'est pourquoi vous avez dit 39 mois, le CNT a fait une résolution pour dire c'est 36 mois. L'objectif était de rester aussi longtemps que possible et organiser les élections, les donner. Mais aujourd'hui la stratégie a changé il faut que la junte reste au pouvoir. En organisant une mascarade électorale le plutôt possible et en freinant toutes les dispositions. On va abandonner le RAVEC, abandonner le recensement général de la population. On dit non nous voulons faire un fichier qui ne sera pas contesté et ceci exige qu'on fasse le RAVEC et le recensement général de la population. On avait dit non faisons une révision du fichier. Mais leur objectif à l'époque était de rester aussi longtemps que possible. Aujourd'hui, la décision a changé il faut faire vite, finir la transition en légitimant Doumbouya par une mascarade électorale organisée par le MATD et les préfets, avec le soutien des délégations spéciales nommées en fonction de leur adhésion à l'idée que Mamadi est l'homme providentiel et qu'il faut le maintenir au pouvoir », a-t-il dit devant ses militants massivement mobilisés pour l'assemblée générale de son parti.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Lisez le journal
numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Kéfina Diakité

Présidentielle

53 partis politiques réclament la candidature du général Mamadi Doumbouya

Si le choix d'une date pour l'organisation des élections reste encore floue, la possible candidature du général Mamadi Doumbouya semble se dessiner davantage. Une cinquantaine de partis politiques et de la société civile ont mis en place une coalition dénommée "Alliance des Forces Patriotiques". Le but, est de pousser le général Mamadi Doumbouya à se présenter à la présidentielle prochaine comme candidat.



Les 09 et 10 avril 2025, se sont tenues à Conakry des rencontres regroupant une large majorité de la classe politique guinéenne sous les auspices d'une entité fédératrice dénommée "l'ARBRE A PALABRE". C'est un groupe d'acteurs politiques, de leaders d'opinion et de citoyens unis autour d'une vision commune : celle d'un avenir radieux, prospère et pacifique pour la Guinée. Ces leaders et émissaires de partis politiques ont débattu des su-

jets d'intérêts nationaux en général, mais spécifiquement de leur volonté de se confédérer politiquement autour d'un projet commun, des objectifs et d'idéaux politiques partagés.

"Aujourd'hui, c'est avec un immense honneur et un profond engagement que nous annonçons au glorieux Peuple de Guinée et à ses autorités la naissance de l'Alliance des Forces Patriotiques (AFP). Cette alliance est fondée dans un esprit de rassemble-

ment, d'unité nationale et de patriotisme pour soutenir et porter la candidature du Général d'armée Mamadi Doumbouya à la prochaine élection présidentielle à travers une confédération de nos structures de base pour une efficacité dans nos actions... Nous, membres fondateurs de l'AFP, partageons un même constat : la Guinée après des décennies de défis politiques, économiques, historiques et sociaux, a eu besoin d'une date : le 5 septembre 2021, d'une équipe : le CNRD, d'un Homme, le Général d'armée Mamadi Doumbouya, visionnaire de son Etat, déterminé et capable de mener le pays vers la refondation nationale tant souhaitée.

Le Général Mamadi Doumbouya à travers son engagement, pour la réhabilitation des symboles de notre histoire et de ses figures historiques, son engagement pour une rectification institutionnelle et une moralisation de la chose publique, son intransigeance dans la lutte contre la cor-

ruption systématique, son pragmatisme pour avoir mis la Guinée en chantier incarne aujourd'hui l'espoir des jeunes, des femmes, des travailleurs, des paysans bref de toutes les composantes de la nation pour une Guinée nouvelle, débarrassée des anciens maux qui ont trop longtemps freiné son épanouissement.

C'est pourquoi, l'Alliance des Forces Patriotiques "AFP" s'engage à défendre et à promouvoir une vision basée sur les valeurs d'unité nationale et de réconciliation, de justice sociale et économique, de réforme institutionnelle prônés par notre cher Président de la République.

Peuple de Guinée, avec la candidature du Général d'armée Mamadi Doumbouya, l'AFP se fait le porte-voix de l'aspiration collective et légitime du Peuple de Guinée à un changement réel, d'un leadership fort et éclairé qui saura relever les défis du Présent

et construire un avenir prospère pour notre nation.

Il serait souhaitable que toutes les forces soient fédérées au sein de l'AFP pour unifier les discours, les langages et éviter la dichotomie. L'AFP doit être une mouvance renforcée et pérenne.

D'ici, nous lançons un appel solennel à tous les patriotes, les citoyens soucieux du bien-être de leur pays, à se joindre à nous dans cette obligation commune. Le chemin sera long, mais ensemble, nous sommes convaincus que nous pouvons construire une Guinée unie, forte et résolument tournée vers l'avenir.

L'Alliance des Forces Patriotiques AFP s'engage à travailler sans relâche pour promouvoir et porter la candidature du Général Mamadi Doumbouya, en unissant toutes les forces vives de la nation pour le bien de notre patrie, ont-ils déclaré.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

M'Bany Sangaré tourne la page au RPG

« Je préfère que le GI Doumbouya continue par rapport à un autre Guinéen »

Dans un silence profond depuis le coup d'Etat qui a renversé le régime d'Alpha, l'ancien responsable de la jeunesse du RPG sort de sa réserve et fait des yeux doux à la junte. Désormais Conseiller d'un mouvement politique qui promeut la candidature du Général Mamadi DOUMBOUYA, M'Bany Sangaré, semble prendre ses distances avec l'ancien parti au pouvoir. Dans un entretien accordé le jeudi, 10 avril 2025, au lancement de l'Alliance des Forces Patriotiques (AFP), cet ancien membre du RPG a déclaré qu'il n'y a pas mieux que Général Mamadi DOUMBOUYA pour être candidat.



L'Aigleinfos : Parlez-nous de l'Arbre à palabre ?

M'Bany Sangaré : L'Arbre à palabre est une association citoyenne, constituée par des jeunes cadres guinéens très proches du Président Mamadi Doumbouya qui ont eu le souci de l'accompagner dans ses visions et dans toutes ses activités. Cette organisation est constituée pour permettre aux Guinéens de se parler sur toutes les questions essentielles de la nation parce que s'il n'y a pas de dialogue, il n'y aura pas de paix et s'il n'y a pas de paix, pas d'entente, et le Général Doumbouya s'est fixé comme objectif, développer la Guinée.

L'Aigleinfos : Donc, vous étant membre de l'Arbre à palabre, vous êtes pour la candidature du Général Mamadi Doumbouya ?

M'Bany Sangaré : Mais bien en-

tendu. Je réponds par une affirmation positive pour dire que les actes et actions posés par le Général Doumbouya, sont concrets et réalistes. Ce n'est pas de la parole en l'air. Les goudrons qu'il est en train de mettre, l'augmentation du salaire des fonctionnaires, la lutte contre la délinquance économique, ce sont des actes que le peuple apprécie. Il doit être soutenu.

L'Aigleinfos : Vous connaissez la position du RPG Arc-en-ciel dont vous êtes membre par rapport à ces initiatives pareilles. Alors, en vous engageant avec l'Arbre à palabre, est-ce qu'on peut dire que vous n'êtes plus membre du RPG ?

M'Bany Sangaré : Je ne réponds pas à cette question. Ce n'est pas une question de personne mais l'association à laquelle j'appartiens lutte pour l'intérêt national.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous des partis politiques qui pensent que le Général Doumbouya a intérêt à organiser les élections plutôt que de se présenter ?

M'Bany Sangaré : Je ne commente pas la position d'un autre parti. Ceux qui sont contre la candidature du Général, c'est leur choix mais moi mon souhait aujourd'hui est que je préfère que

Mamadi Doumbouya continue par rapport à un autre Guinéen.

L'Aigleinfos : Dans la même catégorie de ces partis politiques, il y en a qui pensent que tant que le Général lui-même ne déclare pas sa candidature, tout ce qui se passe n'est que du bluff. Pourquoi vous ne lui demandez pas d'aller droit au but ?

M'Bany Sangaré : C'est stratégique, le moment venu, il le verra sans aucun doute mais ce n'est le moment. Il vaut mieux que d'autres citoyens le disent, que ça soit lui. Parce qu'en démocratie, il faut avoir la volonté du peuple. Si 53 des 75 partis politiques d'accord qu'ils soient candidat, le moment venu, il le verra.

L'Aigleinfos : C'est quoi la prochaine étape ?

M'Bany Sangaré : Nous allons tirer les leçons de cette rencontre en Conseil d'Administration.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur M'Bany Sangaré, Conseiller politique de l'Arbre à palabre !

M'Bany Sangaré : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Amara Camara à Boké

« Cultivons la diversité dans un esprit de paix et de fraternité... »

Lors du meeting de soutien au CNRD organisé samedi 12 avril 2025 à Boké, le général Amara Camara, le ministre secrétaire général de la présidence de la République a invité les Guinéens à être unis pour faire face aux défis contemporains et à rejeter les manipulations de ceux qui, chercheraient à les diviser pour mieux régner.



« Il est essentiel que nous guinéens soyons unis ; ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous surmonterons les défis (...). Nous devons rejeter les manipulations de ceux qui ont souvent cherché à nous diviser pour mieux régner. Nous sommes tous des frères et des sœurs unis par un profond amour malgré les manigances de quelques individus par moment. Cultivons la diversité dans un esprit de paix et de fraternité en approchant souvent ceux qui ont des opinions différentes », a déclaré le général Amara Camara, le ministre Secrétaire Général et porte-parole de la Présidence de la République. Avant de faire cette invite aux populations de Boké : « Le recensement qui débutera le 15 avril est primordial. Nous devons nous mobiliser massivement pour nous faire recenser. C'est une responsabilité citoyenne vitale. Nous vous invitons à vous faire recenser en grand nombre. C'est important et nécessaire ». Et de faire remar-

quer que ce n'est pas seulement un problème de chiffres liés à une élection. « C'est une affirmation claire de notre volonté à accéder à des écoles, à des centres de santé, à des infrastructures adéquates », précisera-t-il.

Le général Amara Camara a fait observer que la mobilisation des citoyens pour cette action prouvera au monde entier que la Guinée est unie et prête à avancer.

« Nous voulons proclamer ici, fort et clair, que nous sommes un peuple avec un même destin. Un destin fondé sur la justice, la dignité et l'amour pour notre patrie. Ce pouvoir de changer les choses est entre vos mains... Ça commence par le recensement. Le choix que nous faisons aujourd'hui déterminera l'avenir de notre pays pour les générations à venir. Nous souhaitons que vous soyez des architectes de notre avenir, des bâtisseurs de notre prospérité », a-t-il martelé.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

Paysage politique

Dr Ben Youssouf Kéita se lance dans une nouvelle aventure

Le président de l'Alliance pour le Changement et le Progrès (ACP) sera bientôt sur le terrain pour de nouvelles aventures. En attendant d'obtenir un agrément pour son parti, Dr Ben Youssouf Kéita a accepté de présider une nouvelle alliance politique dénommée Coalition pour le Soutien au OUI du Référendum (CSOR). Dans cet entretien accordé à votre hebdomadaire, l'ancien député affirme que leur objectif premier, est d'aller sensibiliser pour des citoyens pour voter massivement au référendum pour le moment.



L'Aigleinfos : Vous êtes le président de l'ACP mais à cause des problèmes administratifs, vous avez accepté d'être porté à la tête de la CSOR. Parlez-nous de cette nouvelle aventure ?

Dr Ben Youssouf Kéita : La CSOR est un mouvement de soutien, d'ONG et de partis politiques. L'objectif de cette coalition est de se battre pour un OUI massif au référendum qui nous sera soumis le 21 septembre 2025. C'est pourquoi elle s'appelle Coalition pour le Soutien au OUI massif du Référendum de septembre.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous vous êtes posé la question pourquoi vous, alors que votre parti est encore très nouveau sur l'arène politique nationale ?

Dr Ben Youssouf Kéita : La confiance ne s'achète pas, elle se mérite. Et c'est avec humilité que j'ai accepté le choix porté sur moi par ces personnes responsables. Sinon, la CSOR est composée de partis politiques agréés, des mouvements de soutien qui ont fait leur preuve mais ils ont décidé de porter leur confiance sur moi.

L'Aigleinfos : Pour battre campagne pour la nouvelle constitution alors que le CNT en a assez fait à travers sa campagne de vulgarisation. Et nous voyons souvent les membres du CNRD partir à l'intérieur du pays pour la même cause ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Oui, mais jusqu'à présent il n'y a pas eu de lancement de campagne pour le OUI. Ce que nous voulons, c'est un vote congrès et massif pour le OUI. Il faut que les gens aillent voter pour le OUI et

que tout le monde sache que ce n'est pas un OUI truqué.

L'Aigleinfos : En quoi ce OUI est vraiment nécessaire ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Comme on l'a dit, cette constitution nous rassemble et nous ressemble. Et nous pensons que cette nouvelle constitution de la manière que nous voyons, elle résistera au temps parce que qu'elle est défendue par tous les Guinéens.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous d'un couplage électoral "présidentielle et législatives" ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Autant qu'on peut économiser les ressources, c'est mieux. Qu'on couple ces élections, je ne vois pas d'inconvénients. Pourquoi, parce que non seulement ça nous fera gagner en temps mais en argent. C'est pour cela nous n'allons pas dire simplement le OUI au référendum mais nous allons demander aux citoyens de se préparer aux élections présidentielles.

L'Aigleinfos : Mais si c'est

le cas, il y aura problème. Jusque-là, ça n'a pas été dit officiellement. Imaginez qu'une telle décision tombe alors que le monde n'est pas préparé à ça, mais ça va crier ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Ne faites pas de procès d'intention, nous sommes en train de voir des possibilités. Ce qui est réel est que le 21 septembre, c'est le référendum parce qu'un décret a été pris pour ça. Les autres, nous ne nous pouvons donner que nos avis.

L'Aigleinfos : Et si le OUI l'emporte au référendum, est-ce que l'aventure entre le président de l'ACP et la CSOR prendra fin ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Nous espérons que les bonnes choses une fois qu'elles réussissent puissent continuer. La formule viendra et ça nous pouvons présager mais pour le moment, nous sommes dans une dynamique de soutien au CNRD pour le OUI massif.

L'Aigleinfos : Déjà une cin-

quante de partis ont exprimé leur soutien à la candidature du Général Doumbouya, et vous, est-ce qu'on pourrait s'attendre à ce que vous rejoigniez les autres après le référendum ?

Dr Ben Youssouf Kéita : Pour le moment, c'est aller trop vite parce que Dr Kéita est président d'un parti politique et ce parti a pour ambitions de conquérir le pouvoir. Si le moment arrive, nous verrons nos chances mais rien n'est exclu pour le moment. Nous disons que pour le moment cette transition est sur de très bons rails et au finish c'est le bonheur du pays de Guinée qui nous importe.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Ben Youssouf Kéita, président de la Coalition pour le Soutien au OUI massif du Référendum !

Dr Ben Youssouf Kéita : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Justice

Le procès en appel d'Aliou Bah renvoyé au 21 avril prochain

Le mercredi 16 avril 2025, les avocats de d'Aliou Bah ont boudé son procès en appel à la cour d'appel de Conakry. Me Pèpé Antoine Lama et ses collègues ont voulu ainsi marquer leur divergence par rapport à l'interdiction de l'accès aux journalistes et diplomates à la salle. Avant de se retirer, ils ont dit à leur client d'observer le silence au cas où la Cour déciderait de poursuivre l'audience sans eux.



« Alors aujourd'hui, on n'a rien compris. On est arrivé ici, on a trouvé qu'il n'y a pas d'accès. L'audience précédente, pourtant, la Cour avait rejeté la demande de huis-clos du Procureur. Alors l'enjeu d'aujourd'hui était celui de savoir si la juge est capable de décider et que tout le monde s'y conforme. C'était en votre présence la semaine dernière quand la juge a décidé deux choses : premièrement, c'est que le procès ne sera pas médiatisé, deuxièmement, elle avait rejeté la demande du Parquet qui consistait à procéder au huis-clos. Donc cela voulait dire que le procès est public. Donc, pour contourner cette mesure, nous arrivons ce matin, nous avons été surpris de

voir que la salle d'audience avait déjà été remplie, on avait interdit aux médias d'y accéder, on a interdit aux militants et sympathisants de M. Aliou Bah d'y entrer, les diplomates également. Pendant ce temps, la salle était totalement remplie. Par qui ? Par des jeunes venus, on ne sait d'où. Il se trouve que ce sont des jeunes qui ont été pris dans les quartiers ou je ne sais où, par qui, on ne sait pas. Et ces jeunes-là n'ont pas été fouillés contrairement à vous. Donc on a estimé que cette situation était dangereuse, aussi bien pour la sécurité des avocats que pour notre client, M. Aliou Bah. On a donc décidé de se retirer à l'unanimité. (...) On a expliqué à la juge. On lui a dit qu'on ne

peut pas plaider dans des conditions comme ça », a confié Me Kalissa Hady Diallo de la défense d'Aliou Bah.

Et d'ajouter : « Quelque part, ils essaient à tout prix d'avoir le huis-clos. Que cachent-ils ? Que veulent-ils faire ? Je pense que quoi qu'ils veuillent faire, ça sera au su et au vu de tout le monde. Donc, autant aller au fond. Nous, nous demandons encore une fois d'aller au fond, et on en a discuté avec M. Aliou Bah, qui va faire valoir son droit au silence et son droit à un conseil, à des avocats. Nous, nous ne nous associerons pas à ce scandale-là. (...) Mais, en tous les cas, vous savez, comme ils n'ont rien dans le fond, rien, je dis bien rien dans le fond, ils incidentent, ils incidentent, ils incidentent, et nous, nous les amènerons au fond », a-t-il ajouté. Le procès a été renvoyé au 21 avril prochain.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Axe Kindia-Mamou

21 milliards gnf emportés dans une attaque à main armée

Le lundi 14 avril 2025, dans un communiqué publié dans la presse, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a confirmé l'attaque d'un convoi privé transportant une somme colossale de vingt et un milliards (21 000 000 000) de francs guinéens, composée exclusivement de billets neufs de 20 000 GNF.



Selon Mediaguinee, l'incident s'est produit dans la matinée du samedi 12 avril 2025, entre les villes de Mamou et Kindia, sur la route nationale numéro 1. Les assaillants auraient réussi à emporter l'intégralité du montant.

« Informée de la situation par voie de courrier, la BCRG n'a pas tardé à réagir. Elle a immédiatement mis en place un Comité de crise, dirigé par son Gouverneur, Dr Karamo KABA, afin de coordonner les actions d'urgence. Ce comité a aussitôt saisi les Autorités militaires et paramilitaires pour qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires visant à assurer la traçabilité des fonds dérobés », lit-on dans ledit communiqué.

Dans son courrier, la Banque Centrale a tenu à préciser avoir transmis aux services de sécurité les numéros de série des billets concernés, ce qui devrait per-

mettre, en cas d'apparition sur le marché, de faciliter leur identification et leur récupération. L'institution monétaire appelle par ailleurs les citoyens, les usagers du système financier et les opérateurs économiques à faire preuve de vigilance face à toute tentative de mise en circulation suspecte de ces coupures.

En attendant les résultats de l'enquête sécuritaire en cours et les conclusions du Comité de crise, la BCRG assure suivre la situation de près et dit compter sur la collaboration de tous pour éviter l'introduction dans le circuit économique de ces fonds illicites. Ce braquage spectaculaire relance le débat sur la sécurité du transport de fonds privés aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays.

Mamadou Oury

Débarquement des kits du RAVEC à Kankan Un homme trouve la mort en pleine action

Selon le site Mediaguinee, dans la soirée du mardi 15 avril 2025, aux environs de 21h, à la préfecture de Kankan, lors des opérations de débarquement des kits du RAVEC (Recensement à Vocation d'État Civil). Un homme non identifié, recruté de manière informelle pour participer aux travaux, est décédé en pleine action.



Selon des sources, le responsable local du RAVEC aurait engagé trois personnes pour le déchargement des kits. Ces trois individus ont, à leur tour sollicité un quatrième homme afin de les aider. Alors qu'il travaillait, ce dernier aurait déclaré qu'il avait faim et s'est temporairement retiré pour boire de l'eau. Peu après, il se serait effondré et n'a plus repris connaissance.

Le responsable sur les lieux a immédiatement ordonné son évacuation vers l'hôpital, mais selon les témoignages, l'homme serait décédé en cours de route. Arrivé sur les lieux quelques

instants plus tard, le préfet de Kankan, Kandia Mara, a ordonné la mise en garde à vue des trois premiers ouvriers, les tenant responsables d'avoir recruté un individu sans connaître son identité, ni son état de santé.

« Pour le débarquement des kits d'élection, le responsable du RAVEC avait recruté trois personnes pour les travaux. Ces trois personnes, à leur tour, ont recruté un autre individu. Ce dernier, en travaillant, aurait signalé qu'il avait faim et s'est retiré pour aller boire de l'eau. Après avoir bu, il s'est effondré sur place. Le responsable présent sur les lieux a alors

ordonné son transport à l'hôpital. Cependant, selon les informations reçues, il serait décédé avant d'y arriver. Lorsque je suis arrivé sur les lieux, j'ai demandé qui avait recruté cette personne. Les trois individus m'ont répondu que c'était eux qui l'avaient engagée pour les aider à décharger les kits. Je leur ai alors demandé comment ils pouvaient recruter quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas. C'est ainsi que j'ai ordonné leur mise en garde à vue pour obtenir des explications. J'ai informé le procureur et demandé au directeur de faire procéder à une autopsie dans un délai de trois jours afin de permettre l'identification du défunt et la recherche de ses parents », a laissé entendre Kandia Mara au téléphone.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

MoDel

Le parti d'Aliou Bah vent debout contre l'organisation "unilatérale" des élections

Le samedi 12 avril 2025, à la faveur de l'assemblée générale du MoDel, Moïse Diawara, président du bureau national des jeunes et porte-parole du Model a dénoncé le manque de concertation, l'absence de conditions favorables pour un scrutin crédible.



« On a dénoncé les pratiques du pouvoir actuel par rapport même au choix du MATD pour s'occuper de l'organisation des élections en République de Guinée. Nous, nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette option. Nous souhaiterions que les élections soient organisées par une structure indépendante », a déclaré Moïse Diawara, président du bureau national des jeunes et porte-parole du MoDel. Avant de déplorer le fait que les nombreuses contributions techniques du parti n'aient pas été prises en compte. « Depuis l'avènement du CNRD, le responsable des affaires électorales du parti est rentré dans les détails en tant que technicien. Il a expliqué un

peu quel a été l'apport du MoDel pour faciliter le retour à l'ordre constitutionnel. Très malheureusement, nos propositions et revendications n'ont pas été prises en compte. Et aujourd'hui, on voit que l'État se sent obligé de revenir à certaines de nos propositions concernant le recensement biométrique de la population... Par rapport au référendum qu'ils ont annoncé, vous-mêmes avez vu les conditions dans lesquelles les choses se sont passées. Donc, tout s'est passé de façon unilatérale. Il n'y a pas eu de concertation entre nous. Nous, on n'a pas eu notre mot à dire. Peut-être, ils veulent nous imposer une constitution. », a-t-il martelé.

« Sinon, normalement si vous voulez donner une base légale à une constitution, vous faites le maximum pour aller vers les acteurs concernés. Aujourd'hui, vous voyez, nos leaders sont en détention, certains médias fermés. Donc, les conditions ne sont pas du tout réunies pour qu'on puisse parler d'élections... », a ajouté Moïse Diawara.

Kéfina Diakité

INTERVIEW

Utilisation des talkies-walkies

L'ARPT donne un délai de deux mois aux utilisateurs pour se procurer un agrément

L'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications constate avec regret, l'importation, la commercialisation, l'installation et l'utilisation des radios talkies-walkies en Guinée sans aucune procédure légale. Le régulateur met en garde toute personne liée à ce type de marché et invite les détenteurs de ces PMR à disposer des agréments pouvant les autoriser à user ces équipements. L'ARPT donne un moratoire de deux mois aux concernés pour l'homologation de leurs appareils. C'est ce qu'a annoncé Adama Condé, le DGA de l'ARPT dans cette interview avec votre hebdomadaire.



L'Aigleinfos : Vous avez échangé avec les importateurs et l'utilisation des radios talkie-walkie en Guinée. C'était quoi la nécessité de cette rencontre ?

Adama Condé : Cette rencontre avec ces acteurs liés à l'importation des équipements talkie-walkie était de les sensibiliser sur l'utilisation et la réglementation en vigueur. Je rappelle que ces talkies-walkies sont soumis à une réglementation qui nécessite l'obtention d'un agrément

pour les importer et les utiliser en République de Guinée. Le régulateur que nous sommes, nous nous rassurons des normes internationales contenues dans ces équipements avant de mettre à la disposition des populations.

L'Aigleinfos : Quels sont les inconvénients de la non homologation de ces radios talkie-walkie ?

Adama Condé : Les conséquences sont énormes. Du point de vue de la santé humaine

jusqu'à l'engagement. Ces équipements utilisent des bandes de fréquence et par conséquent elles dégagent des radiations. Si ces radiations ne sont pas contenues dans les normes internationales, elles peuvent nuire à la santé de l'être humain.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez donné un délai aux importateurs et utilisateurs de ces PMR pour se mettre en règle. Et au cas où ils ne respectent pas ce moratoire, quelles sont les dispositions que vous avez prises contre eux ?

Adama Condé : A partir de cette réunion, nous avons donné un moratoire de deux mois à tout acteur évoluant sur ce segment de marché pour se rapprocher du régulateur que nous sommes pour se mettre en règle. On peut être un simple commerçant et nous partons en Europe pour importer ces talkies-walkies, nous devons avoir un agrément d'importateur pour effectuer ce commerce-là. De même que les services techniques, compétents pour la configuration et l'installation de ces équipements. L'ARPT délivre aussi un agrément à ces

services.

L'Aigleinfos : A la limite, quels sont les services autorisés à utiliser ces radios talkie-walkie en Guinée ?

Adama Condé : Nous sommes sur un segment qui est ouvert et il y a beaucoup de services qui utilisent ces radios. Et comme vous l'entendez par son sigle PMR, c'est un réseau mobile privé donc c'est permis à tout le monde d'utiliser mais il faut avoir son agrément. Mais a priori, ce sont les services de défense et de sécurité qui utilisent ces radios, encore les agents de santé quand ils sont en mission à l'intérieur du pays pour communiquer entre eux. Dans les mines aussi qui ne sont pas desservies par le réseau, ils les utilisent aussi là-bas.

L'Aigleinfos : Est-ce que les services de corps diplomatiques sont épargnés par cette mesure ?

Adama Condé : Il n'y a pas d'exception. Tous ceux qui utilisent ces radios, sont demandés de se référer à notre service.

L'Aigleinfos : Ceux qui ont déjà des stocks dans leurs magasins, est-ce qu'ils doivent les commercialiser avant de prendre d'agrément ou quel est leur sort ?

Adama Condé : Tout commerçant qui a un stock est prié de régulariser sa situation dès maintenant. Cela ne veut pas dire qu'ils sont épargnés ou on va les laisser revendre, non.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Directeur Général adjoint de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) !

Adama Condé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Algérie-France

Alger prend acte des décisions de Paris, le dialogue entre les deux pays à nouveau au point mort

Le regain de tension entre la France et l'Algérie, qui ont l'une et l'autre annoncé en début de semaine des expulsions d'agents consulaires en poste dans les deux pays, est venu geler la timide reprise du dialogue qui se dessinait entre eux. Depuis l'appel téléphonique du 31 mars dernier entre Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune, plusieurs initiatives avaient recommencé à prendre corps.



Mercredi 16 avril, les autorités algériennes ont dit prendre acte de la décision de la France de rappeler son ambassadeur en Algérie et d'expulser 12 agents consulaires algériens en représailles à une mesure similaire prise par Alger en début de semaine. « Nous n'avons pas encore tous les contours précis des personnes qui sont concernées par cette nouvelle

décision que nous regrettons », a ainsi déclaré Sofiane Chaib, le secrétaire d'État algérien auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Pour les autorités algériennes, la crise actuelle entre la France et l'Algérie est le résultat d'une « machination » de Bruno Retailleau, le ministre français de l'Intérieur, pour « torpiller la re-

lation bilatérale et la dynamique ascendante qui a été voulue par les deux chefs d'État », en référence à l'appel téléphonique du 31 mars dernier entre Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune au cours duquel ils avaient acté ensemble la relance de la relation entre leurs deux pays après des mois de crise. En réaction, Alger n'écarte d'ailleurs pas l'idée de prendre « de nouvelles mesures en fonction du principe de réciprocité ».

Dialogue rompu sur tous les fronts

À nouveau, le dialogue entre Paris et Alger se retrouve donc au point mort, les initiatives de rapprochement lancées ces derniers jours tant sur le plan politique que sur le plan économique ayant toutes été arrêtées. Ainsi, la visite à Alger de

Gérald Darmanin, le ministre français de la Justice, pour tenter de relancer la coopération judiciaire n'est désormais plus à l'ordre du jour, tout comme celle de Rodolphe Saadé, le patron de l'armateur CMA-CGM, mardi prochain, selon le site Africa Intelligence. En sens inverse, le CREA, un syndicat patronal algérien, a quant à lui préféré annuler sa venue à Paris prévue au début du mois de mai pour rencontrer le Medef.

En ce qui concerne enfin la question mémorielle, la reprise des travaux de la commission mixte d'historiens a elle aussi été mise sur pause. Alors que, selon nos informations, la partie française de la commission avait envoyé une invitation officielle à son homologue algérienne en vue de la prochaine organisation d'une réunion à

Aix-en-Provence pour parler archives et restitutions de biens historiques, les historiens algériens n'ont pas répondu à l'invitation...

Rompus sur tous les fronts, le dialogue pourra-t-il reprendre à court ou moyen terme ? C'est en tout cas le souhait formulé par le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, qui a appelé à revenir « à un dialogue franc, lucide et exigeant avec les autorités algériennes ». Une reprise des discussions qui nécessitera certainement du temps tant la poussée de fièvre entre Alger et Paris aura été soudaine et violente...

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Guinée

C'est parti pour le recensement biométrique !

Le mardi 15 avril 2025, les opérations de recensement administratif à vocation d'état civil des citoyens âgés de 10 ans et plus ont été officiellement lancées par le gouvernement guinéen. C'est l'École des sourds-muets de Kaloum qui a servi de cadre à la cérémonie inaugurale, en présence de nombreuses personnalités (Amara Camara, Djiba Diakité, Bala Samoura, etc.).



Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le général 2ème section Ibrahima Kalil Condé, a fait savoir que ce premier recensement biométrique en Guinée est la concrétisation de la vision du Président Mamadi Doumbouya. « Ce recensement est fondamental pour permettre à chaque citoyen d'exercer ses droits civiques, notamment le droit de vote à partir de 18 ans », a indiqué le MATD, tout en mettant en lumière le rôle crucial de cette opération dans la mise à jour du fichier électoral et la géolocalisation des bureaux de vote, des étapes essentielles en vue des prochaines échéances politiques. Les agents recenseurs ont été appelés à exercer leur mission avec sérieux et patriotisme, compte tenu de l'importance de cette initiative pour le référendum sur la nouvelle Constitution prévu le 21 sep-

tembre 2025. Le général Amara Camara, ministre secrétaire général de la Présidence de la République, a rappelé que cette opération est l'une des dix étapes clés définies dans le chronogramme de la transition, élaboré en concertation avec les acteurs politiques. Les premières phases de ce chronogramme incluent le recensement général de la population et de l'habitat ; le recensement à vocation d'état civil ; l'établissement du fichier électoral ; l'organisation des élections générales. Concernant les aspects techniques du recensement biométrique, l'intendant général Aboubacar Biro Condé, coordinateur de l'opération, a détaillé les objectifs techniques de ce recensement : créer une base de données fiable de l'état civil ; attribuer un identifiant personnel unique et sécurisé à chaque citoyen ; constituer automatiquement le fichier électoral ; faciliter

l'accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et les aides publiques.

L'opération se déroulera du 15 avril au 30 mai 2024 sur l'ensemble du territoire national et du 30 avril au 20 mai pour les Guinéens résidant à l'étranger. Pour se faire recenser, les citoyens devront se présenter dans les centres de recensement munis de l'un des documents suivants : extrait de naissance ; jugement supplétif + transcription ; certificat de nationalité. L'enrôlement se déroulera en plusieurs étapes simples : présentation des documents requis ; saisie des données personnelles et scannage des pièces justificatives ; collecte des données biométriques ; vérification orale des informations enregistrées ; délivrance d'un récépissé avec code-barres, servant de preuve d'enrôlement et indiquant le futur bureau de vote.

L'intendant général Biro Condé, coordinateur national du PN-RAVEC, a tenu à rassurer les citoyens sur la sécurité des données, qui seront protégées conformément à la loi et hébergées dans des centres de données sécurisés. Avant de lancer un appel solennel à tous les citoyens guinéens âgés de 10 ans et plus, qu'ils résident en Guinée ou à l'étranger, à participer massivement à ce recensement.

Mamadou Oury

Ghana

Les étrangers bientôt interdits d'exploitation de l'or artisanal

L'interdiction prendra effet le 1er mai au Ghana. Les étrangers devront quitter le marché de l'or artisanal dans le pays premier producteur d'Afrique. Il s'agit d'une annonce du Ghana Gold Board organisme public chargé de contrôler l'exploitation aurifère. Le Ghana veut augmenter ses revenus liés à l'or et réduire la contrebande. Cette décision d'exclure les sociétés étrangères du marché, c'est la suite d'une politique de reprise en main du secteur initié par le président John Dramani Mahama.



Le Ghana cherche à rationaliser les achats d'or et à éviter la fuite des capitaux. Jusque-là, toutes les sociétés locales comme étrangères étaient autorisées à acheter et exporter l'or de ces mineurs artisanaux. À partir du 1er mai, c'est le GoldBod, une organisation publique qui est la seule autorisée à acheter, vendre et exporter cet or artisanal. En 2023, 34 tonnes d'or produites dans les mines artisanales du pays ont été déclarées. Il y en aurait en fait le double, selon les experts de l'organisation de coopération et développement Swissaid. Un manque à gagner important pour les caisses de l'État. Les étrangers doivent donc quitter le marché. Dans le viseur, il y a les sociétés et entrepreneurs chinois, qui ont pris une large part du sec-

teur de la mine artisanale dans le pays.

Ils étaient près de 50 000 migrants chinois actifs sur ces gisements ghanéens, selon des estimations du South China Morning Post datant d'il y a une dizaine d'années. Le gouvernement serre la vis. Le ministre des Finances expliquait en janvier que ces nouvelles recettes aurifères devraient permettre « de stabiliser la monnaie nationale », le cedi, en perdition depuis plusieurs années.

RFI

Lisez le journal numérique sur le site Kéfinafasso www.kefinafasso.com

Politique

Le président de l'UFDG réagit au départ de certains cadres du parti

L'Assemblée Générale hebdomadaire de l'UFDG s'est tenue le samedi 12 avril 2025. Le président du parti, Cellou Dalein Diallo, s'est adressé aux militants par visioconférence. Il a réagi par rapport aux départs constatés ces derniers temps à l'UFDG.



« On a tendance à dire que l'UFDG est contre la junte. On n'est pas contre une personne, on est contre des pratiques liberticides qui privent les Guinéens de leurs droits : le droit à la vie, le droit à la liberté d'expression, d'association, de réunion. (...) Mais chaque homme est libre de choisir. Que ceux qui ont conduit ce combat avec nous jusqu'à maintenant, s'ils sont fatigués, s'ils pensent qu'il faut aller à la soupe, ou aller ailleurs, ou se reposer, qu'ils le fassent et qu'ils nous laissent tranquilles. », a indiqué Cellou Dalein Diallo. « Nous sommes des hommes de conviction, des hommes d'honneur qui

nous battons pour la Guinée, pas pour une entité donnée, pas contre un parti, pas contre un homme, mais contre toutes les mauvaises pratiques que nous avons vécues et qui sont contraires, comme on l'a rappelé, aux engagements de la junte, qui veut aujourd'hui confisquer les droits, museler la presse, organiser des disparitions forcées, tuer des jeunes de moins de 20 ans parce qu'ils voulaient juste manifester leur mécontentement et revendiquer le respect des dispositions de la Charte de la Transition que la junte elle-même a élaborée et qu'elle nous a imposée. Elle était bien rédigée. On en a pris

acte », a-t-il ajouté.

A ceux qui veulent soutenir le CNRD, l'ancien Premier ministre dira ceci : « On a décidé que nous nous joindrions à elle, à la junte je veux dire, pour défendre cette Charte de la Transition. Mais aujourd'hui, il faut oublier ça. Aller dire que ces disparitions forcées, ces violations des droits de l'homme, ces assassinats de jeunes, les morts suspects dans les prisons, comme celle du général Sadiba, comme celle du Dr Dioubaté, il faut aller soutenir ça, l'UFDG ne peut pas faire ça. Ceux qui sont fatigués de la lutte peuvent se reposer ou aller soutenir cette pratique liberticide... On a vu des collaborateurs défendre ces valeurs, condamner ces dérives avec une éloquence respectable. Ils avaient, par leur discours, suscité le soutien de nos militants. Aujourd'hui, ils changent, c'est leur droit qu'ils quittent l'UFDG s'ils veulent aller soutenir ces pratiques », a martelé le chef de file de l'UFDG.

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Conduite de la transition

Cellou Dalein Diallo réitère ses griefs contre le CNRD

Le samedi 12 avril 2025, c'est par visioconférence que Cellou Dalein Diallo s'est adressé aux militants de l'UFDG lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti, à son siège national, à la Minière.



Dans son intervention, le chef de file de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), s'est prononcé sur un certain nombre de sujets concernant la vie sociopolitique sous cette transition conduite par le général d'armée Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD. L'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté a dit tout le mal qu'il pense de la façon dont le pays est dirigé par les tombeurs d'Alpha Condé.

« Lorsque vous prêtez librement serment, il faut respecter votre serment. Parce que nous avons besoin d'avoir à la tête de ce pays des hommes d'honneur qui respectent la parole donnée, parce qu'il ne sert absolument à rien de jurer de respecter une constitution, une charte de transition, les lois de la République, et lorsque le lendemain, vous faites le contraire. Nous ne pouvons pas soutenir cette pratique. Le parjure, nous

ne le soutenons pas. Maintenant, nous pouvons être isolés, parce que nous sommes, bien sûr, soutenus par une majorité importante de Guinéens qui sont attachés à ces valeurs. Mais une majorité qui ne s'exprime pas toujours, elle est silencieuse... », a déclaré le président de l'UFDG, absent du pays depuis des années. « La minorité qui veut soutenir la violation de ces valeurs, comme elle dispose de l'argent de l'État, finance beaucoup de manifestations et les gens sortent. Alors que la junte interdit des manifestations de celles qu'elle considère comme opposition. L'UFDG condamne la violation de ces valeurs et soutient le respect des dispositions de la charte, les droits humains et les libertés fondamentales. », a-t-il ajouté.

Kaba Kankoula

Foot

Thomas Partey et Achraf Hakimi, les deux derniers Africains encore en lice en Ligue des champions

L'un est ghanéen, l'autre est marocain. Sur les cinq joueurs africains qui étaient présents en quart de finale de la Ligue des champions, il ne reste plus que Thomas Partey, milieu de terrain d'Arsenal, et Achraf Hakimi, latéral du Paris Saint-Germain. Ils s'affronteront tous les deux pour une place en finale de la compétition.



Le dernier carré de la Ligue des champions est désormais connu. D'un côté, ceux qui rêvent de remporter de nouveau le prestigieux trophée européen après des années de disette : l'Inter Milan et le FC Barcelone. De l'autre, ceux qui attendent de soulever la coupe aux grandes oreilles pour la première fois de leur histoire : le Paris Saint-Germain et Arsenal. C'est lors de ce match que vont s'affronter les deux der-

niers joueurs africains présents dans la compétition.

Achraf Hakimi, l'arme décisive de Luis Enrique

En atteignant une nouvelle fois le dernier carré de la Ligue des champions, le Marocain confirme qu'il fait partie des meilleurs arrières droits au monde. Très précieux défensivement, Hakimi a montré qu'il fallait aussi compter sur lui offensivement, en ouvrant le score contre Aston Villa lors du

match retour. Avec cette réalisation, c'est la septième fois que le latéral droit s'est montré décisif cette saison en Ligue des champions (2 buts, et 5 passes décisives). C'est le meilleur total pour un défenseur depuis Marcelo sur la saison 2017-2018, latéral emblématique du Real Madrid.

Homme central dans le système de Luis Enrique, Hakimi a souligné le relâchement global de l'équipe contre Aston Villa en seconde mi-temps, mais s'est félicité de la qualification : « Pour une équipe comme nous, si on veut gagner la Ligue des champions, ce n'est pas possible de commencer la deuxième mi-temps en prenant deux buts [...] Ce n'était pas facile, on a souffert. La mission était de se qualifier, on est contents ». Prochaine étape : le déplacement à l'Emirates Stadium pour décrocher une place en finale contre les Gunners.

Thomas Partey manquera le match aller

Si les Gunners ont empêché la remontada madrilène en s'imposant 2 buts à 1 au stade Santiago Bernabeu, leur soirée a été entachée par la suspension de leur milieu de terrain ghanéen. Thomas Partey jouait ce match retour avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête, et elle a fini par lui tomber dessus. À la 85e minute de jeu, alors qu'Antonio Rüdiger chargeait Mikel Merino et écopait d'un carton jaune, Thomas Partey est venu lui demander des comptes. Une réaction qui lui a valu un carton jaune, synonyme de suspension pour la demi-finale aller. Le joueur ghanéen devra malgré tout répondre présent lors du match retour au Parc des Princes le 7 mai prochain.

En fin de contrat en juin, le milieu de terrain de 31 ans pourrait vivre sa dernière campagne en Ligue des champions avec

les Gunners. Arsenal a quasiment dit adieu au titre en Premier League tant l'avance de Liverpool est conséquente (76 points contre 63 pour Arsenal, second), mais un premier titre historique en Ligue des champions pourrait bien faire oublier ces déboires aux supporters.

Parmi les joueurs africains qui ont tout de même brillé lors des quarts de finale, mais qui ne se sont pas qualifiés, **Serhou Guirassy** a assurément marqué les esprits. Auteur d'un triplé contre le FC Barcelone, le joueur guinéen a fait peur aux Blaugrana, qui ont perdu pour la première fois en 2025 (3-1). Avec 13 réalisations, Guirassy est actuellement le meilleur buteur de la Ligue des champions, suivi de près par Raphinha, l'attaquant barcelonais qui a inscrit 12 buts. De quoi sortir par la grande porte.

RDC

Une concession de Joseph Kabila perquisitionnée par les services de sécurité à Kinshasa

En République démocratique du Congo, une perquisition est en cours depuis mardi 15 avril dans l'une des propriétés de l'ancien président Joseph Kabila, à Kinshasa. Cette opération intervient dans un climat politique tendu, marqué par de récentes accusations du président Félix Tshisekedi, qui soupçonne son prédécesseur d'être le véritable chef derrière l'AFC/M23, le mouvement politico-militaire soutenu par Kigali et actif dans l'est du pays. Cette perquisition survient aussi deux semaines après l'annonce du retour prochain de Joseph Kabila sur le sol congolais.



Les perquisitions ont débuté mardi 15 avril dans une concession située dans la commune de Limete, à Kinshasa. Il ne s'agit pas d'un lieu d'habitation, mais d'un site abritant des bureaux, des dépôts et des conteneurs, dont certains appartiendraient à des hommes d'affaires, notamment indo-pakistanaï.

Selon des sources proches de la famille Kabila, les premiers agents, parmi lesquels des militaires, seraient arrivés sans présenter de documents officiels. Mercredi, soit le lendemain, les services de renseignements civils et militaires sont revenus, cette fois munis d'un ordre de mission.

Recherche de matériel militaire Leur objectif est de rechercher du matériel militaire présumé volé. Un avocat de la famille Kabila était présent sur les lieux mercredi. On apprend également qu'au moins quatre militaires passent la nuit sur place

depuis le début de l'opération. Ils ont exigé des documents administratifs concernant certains véhicules trouvés dans la concession.

Les perquisitions devraient se poursuivre ce jeudi 17 avril. Selon des sources de la famille, une nouvelle perquisition serait également prévue dans les prochains jours au parc de la Vallée de la N'Sele, aussi connu sous le nom de Parc de Kingakati, où se trouve l'une des résidences principales de Joseph Kabila. Cette série de perquisitions intervient alors que plusieurs membres de la famille Kabila, dont l'ancienne première dame, sont actuellement absents du pays.

C'est la première fois que cette concession de Limete fait l'objet d'une telle fouille. Mais ce n'est pas une première pour les biens liés à Joseph Kabila. En trois ans, c'est au moins la troisième fois qu'une propriété associée à

l'ancien président est perquisitionnée. Il y a un an, la société Egal, liée à son épouse Olive Lembe, avait déjà été visée. Avant cela, d'autres opérations avaient été menées dans des propriétés de Zoé Kabila, son frère, ainsi que dans les locaux de la Fondation Laurent-Désiré Kabila.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Côte d'Ivoire

Le Femua résonne au son de la Guinée, l'invité d'honneur du festival

À Abidjan, la 17^e édition Femua, le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo, se tient cette semaine. Dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, cet événement ambitionne de partager la musique en éveillant les consciences. Cette année, c'est le thème du civisme et de la sécurité routière qui a été choisi. Angélique Kidjo, Smarty ou encore Takana Zion sont programmés. La Guinée-Conakry est invitée d'honneur. Une soirée spéciale lui était dédiée mercredi soir, le 16 avril, à l'Institut français.



la Côte d'Ivoire. « Il y a eu des tensions entre ces deux pays. Donc aujourd'hui, la musique renforce vraiment ce tissu, ces liens diplomatiques entre ces deux pays. Donc la musique n'a pas de frontière ».

« Il faut être un passionné, il faut aimer ce que tu fais »

Il y a de la puissance et volupté lorsque la Guinée présente ses plus beaux atouts : la danse, le conte et la musique rayonnent. Et la voix de ces acteurs, comme celle de Souleymane Bangoura, alias Soul Bang's, Prix découvertes RFI en 2016, résonne. « C'est une immense fierté et ça nous plonge encore dans la joie. Ça nous fait comprendre à nouveau que la musique est toujours un vecteur d'union ».

Ancrée dans cette soirée, la communauté des griots, avec notamment le maître de la Kora, Ba Sissoko ému de représenter son pays, la Guinée, au Femua : « Ça me fait plaisir, vraiment, d'être là. Magic System qui invite la Guinée, la Guinée qui parraine le festival. La musique mandingue, ça fait le lien entre deux peuples ».

Cette belle soirée a mis en avant les femmes. Les danseuses et la griotte, Manamba Kanté qui sait que sa musique a un rôle diplomatique et retisse les liens séculaires entre la Guinée et

Au Femua, RFI a aussi croisé la route de Lil Jay, chanteur ivoirien attachant qui sera sur la grande scène du Femua vendredi. L'homme est aussi grand que son sourire et si bienveillant que la causerie pourrait se prolonger toute la nuit. Lil Jay, Konan Angelo Wilfried, transpire l'intégrité. « On a toujours des choses à apprendre. Il faut être un passionné, il faut aimer ce que tu fais. »

Dans un pays où le rap est roi, Lil Jay a été inspiré par les musiques du passé, et par les virées dans la voiture de son père. « Dans sa voiture, il mettait beaucoup JB Mpiana. Moi, quand j'ai commencé à écouter de la musique, je n'écoutais pas la musique de mon époque, j'écoutais du Salif Keita, Youssou N'Dour, Tiken Jah. Je pense que ça a aussi impacté ma manière de voir la musique », reprend-il.

RFI

Presse sportive

Le Nimba D'Or spécial Transition programmé pour le 23 mai prochain

Le mercredi 16 avril 2025, l'Association de la Presse Sportive de Guinée (APSG) et son partenaire technique, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers la Direction Nationale des Sports et des Activités Physiques, ont animé une conférence de presse pour annoncer la tenue du Nimba D'Or de cette année dédié à la période de transition. Il est intitulé "Nimba D'Or spécial Transition"



« C'est un Nimba D'Or spécial parce que nous avons l'habitude de récompenser chaque année les meilleurs athlètes et les meilleurs dirigeants sportifs

de la saison écoulée. Cette fois-ci, sur proposition du Département des Sports à laquelle nous avons pleinement adhéré, nous allons récompenser les meilleurs athlètes de la période de la transition, toute la période. C'est un changement majeur. L'association a pour habitude de récompenser les meilleurs. Nous ne dérogeons pas à cette bonne tradition. Ce qui change ici, c'est la période. Ce serait une occasion de mettre en exergue d'autres athlètes dans d'autres disciplines qui n'ont pas été beaucoup vues. C'est une bonne occasion de pouvoir récompenser les meilleurs », a déclaré Amadou Tham Camara, le président de l'APSG. Quant au Directeur National des Sports et des Activités Physiques, Zégbéla Togba Pivi,

il dira ceci : « Nous attachons un prix exceptionnel à cet événement. Vous parlez du Nimba D'Or mais nous aussi, nous disons le mérite sportif. Il représente aujourd'hui un élément fondamental voire même incontournable. Si nous voulons avoir des résultats au niveau de toutes les disciplines, il faut récompenser les athlètes qui méritent. Nous avons à notre actif, plus de 95 médailles depuis notre arrivée à la Direction Nationale des Sports. Nous n'allons pas accepter que ces médailles ne soient pas présentées publiquement devant la population guinéenne pour

signifier qu'il y a des disciplines dans lesquelles nous sommes champions » Amadou Tham Camara a par ailleurs fait savoir que l'APSG et le Département en charge des Sports, à travers une commission mise en place à cet effet, vont œuvrer ensemble pour vérifier les informations fournies par les différentes fédérations sportives afin de récompenser les meilleurs athlètes qui se sont distingués lors de la transition, du 5 septembre 2021 au 31 décembre 2024.

Mamadou Oury